



Entraide et accompagnement à la réhabilitation de logements Initiative par Enerterre

L'association Enerterre propose aux propriétaires en situation de précarité énergétique, vivant mal leur logement, une solution d'entraide et d'accompagnement à la réhabilitation.

Il s'agit ainsi de pouvoir œuvrer à l'amélioration des conditions de vie dans le logement par la détermination des points névralgiques à traiter (confort dans l'habitat, désordres dans le bâti, etc...).

Par la suite, après avoir travaillé aux modalités de financement, vient le temps de l'organisation de **chantiers participatifs afin de mettre en œuvre les solutions techniques choisies.**

INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS UNE POLITIQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'initiative Enerterre a été conçue comme une réponse locale à l'inconfort rencontré dans les logements situés en zone rurale diffuse. Portée par la Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, elle contribue à inscrire ce territoire dans une politique plus large de transition énergétique.

Par ailleurs, l'utilisation de matériaux naturels locaux et géo-sourcés, peu émetteur de CO² comme la terre crue, emblème du mode constructif sur le territoire, ou les fibres végétales (paille, lin, chanvre) sont mis en avant dans les travaux réalisés.

L'IMPLICATION DES BÉNÉFICIAIRES

L'association Enerterre déploie un dispositif innovant d'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) partagée. Ainsi, elle implique tout au long de son intervention le propriétaire du logement dans la définition et la réalisation de son projet de réhabilitation. Elle associe les compétences d'un artisan qui maîtrise les techniques utilisant les matériaux pré-cités. Enfin, elle assure l'organisation des

chantiers participatifs et propose un apport en main d'œuvre par les bénévoles mobilisés via le réseau de l'association.

Les propriétaires bénéficiaires interviennent sur leur logement, se forment aux techniques choisies en compagnie des bénévoles créant ainsi une logique d'émulation. Ces mêmes bénéficiaires du dispositif Enerterre s'engagent, dès le départ, dans un système d'échange local (SEL). Ainsi, au-delà de réhabiliter sa propre maison, ceux-ci apportent leur aide chez d'autres bénéficiaires, créant ainsi un terrain propice aux échanges, contribuant à rompre parfois des situations d'isolement.

UN DISPOSITIF EN DÉVELOPPEMENT

Créé début 2013, le dispositif Enerterre a permis l'organisation de 42 chantiers.

Pour l'année 2016, Enerterre est intervenue chez 11 familles afin de réaliser divers travaux (enduit correcteur thermique, enduit terre, isolation de combles en bottes de paille, etc...). Les apports de main d'œuvre bénévole comptent pour 2800 heures et représentent un total d'environ 10 000 heures depuis la mise en place du dispositif.

Pour les bénéficiaires, avec le concours des différentes aides mobilisables, l'économie moyenne réalisée sur le coût total des travaux est de l'ordre de 70%. Tout en permettant aux artisans, via le dispositif d'ARA partagée, d'intervenir chez des ménages habituellement éloignés de ces prestations.

L'association Enerterre entretient des liens avec les acteurs locaux de l'écoconstruction, des matériaux locaux et bio-sourcés et de la réhabilitation du bâti ancien (association Pierre&Masse, Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction - ARPE). Au-delà, elle œuvre au sein du réseau des acteurs locaux et nationaux de l'Auto-Réhabilitation Accompagné (ARA). Enfin, elle bénéficie du relais et du partage d'expériences des quelques 150 bénévoles issus de tous milieux et horizons qui sont venus vivre l'expérience Enerterre.

EN SAVOIR PLUS

[Page web d'Enerterre](#) hébergée sur le site du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Coordonnées :

Association Enerterre : asso.enerterre@gmail.com

Maison du Parc 3, village des Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont

50500 Carentan-les-Marais

Tél. : 02 33 71 61 90

